



BUREAU Avenue des volontaires, 7
1300 Wavre
Tél. 0485.87.39.27
info@life4brussels.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

AISBL
Life4Brussels

Le jeudi 25 mars 2021

Sollicitation d'une rencontre avec le Premier Ministre et demande d'audition auprès des Commissions réunies (suivi des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire attentats)

Les victimes membres de l'association Life4Brussels ont sollicité auprès de notre Premier Ministre, une rencontre.

Life4Brussels a tout d'abord tenu à remercier Monsieur Alexander De Croo pour sa présence à l'occasion des commémorations de ce lundi 22 mars 2021.

L'association a ensuite souligné le fait que son discours avait touché beaucoup de victimes membres de l'AISBL Life4Brussels. Notamment lorsque le Premier Ministre a précisé que « *Les pouvoirs publics, eux aussi, se doivent de garder cette humanité. D'apporter soutien et proximité. Si cela n'a pas été suffisamment le cas à certains moments, nous devons faire mieux. Nous ne pouvons laisser personne de côté* ».

Life4Brussels a fait savoir à notre Premier Ministre, qu'elle souhaitait le rencontrer afin de lui exposer les difficultés rencontrées par les victimes, et faire avec lui le bilan de ces cinq années écoulées. L'association a expliqué au Premier Ministre qu'elle rencontre encore aujourd'hui, de plus en plus de victimes qui ont été laissées de côté.

SIEGE SOCIAL

Chaussée de Wavre, 1707
1160 Bruxelles

Les victimes membres de l'AISBL Life4Brussels ont officiellement demandé à la Présidente des Commissions réunies de la Chambre, chargées d'examiner le suivi des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire attentats, de pouvoir être auditionnées.

BCE 0673.509.3025

Life4Brussels a suivi l'audition des Ministres de la Justice et de l'Intérieur qui s'est tenue le 19 mars dernier.

Arrêté Royal
20 février 2017

L'association qui n'avait pas été entendue par la Commission d'enquête parlementaire en janvier 2017, souhaite aujourd'hui pouvoir être entendue afin de rappeler la réalité vécue par les victimes des attentats du 22 mars 2016, mais aussi afin de rappeler aux commissaires, ainsi qu'aux ministres concernés, que la plupart des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire n'ont pas été suivies, laissant les victimes du 22 mars dans le désarroi le plus total.

